ASSOCIATION des AMIS de PANAÏT ISTRATI
COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE du
samedi 11 novembre 2017
Institut Culturel Roumain - 1 rue de l'Exposition - 75007 Paris

Présents 24 :
Jean-François Bacot, Jean-Marc Bonnard, Gilles Boyer, Christian Delrue, Alain Dugrand, Nicole Geblesco, Lucie Guesnier, Michel Ionascu, Daniel Lérault, Roland Lombard, Anne Maître, Philippe Mauriras, Mariana Perişanu, Martha Popovici, Mugur Popovici, Christian Portemont, Horatiu Puscasu, Jean Rière, Gabriel Sliva, Heinrich Stiehler, Sanda Stiehler-Chiose, Denis Taurel, Paul Vlase, Frédérica Zéphir.
Pouvoirs 55
- Absents et non représentés : 23 - soit 79 présents et représentés -

&&

L'assemblée générale commence à 9h30.

— Christian Delrue rend hommage à notre président du Comité d'honneur, Roger Grenier, décédé le 8 novembre dernier. Jean Rière souligne les qualités humaines de Roger Grenier et l'intérêt de son œuvre.

Un dossier est remis à chacune et à chacun des présents comprenant l'ordre du jour, la dernière *Lettre d'Informations* publiée par l'association et la présentation de la « Saison France-Roumanie 2019 » et les tableaux des comptes de novembre 2016 à octobre 2017.

- 1 - Tour de table de présentation et signature de la feuille de présence -

Pendant la signature de la feuille de présence, chacune et chacun se présente.

- 2 - Désignation d'un(e) Président(e) de séance et d'un(e) Secrétaire de séance -

Alain Dugrand se propose comme président de séance et Christian Portemont comme secrétaire. Proposition acceptée.

- 3 - Lecture des messages et validation des pouvoirs -

— De nombreux messages nous ont été envoyés à la suite du décès de Roger Grenier.
— 55 pouvoirs ont été reçus dont 38 pouvoirs nominatifs se répartissant comme suit : Christian Delrue 27, Alain Dugrand 2, Daniel Lérault 1, Philippe Mauriras 1, Mugur Popovici 7. En vertu de l'article 11 des Statuts stipulant qu'un adhérent ne peut avoir plus de cinq pouvoirs, les 55 pouvoirs sont répartis entre les 24 membres présents de la manière suivante : 2 pouvoirs à chaque membre présent soit 48 pouvoirs. Les 7 pouvoirs restant sont répartis comme suit : 3 à Christian Delrue, 1 à Alain Dugrand, 3 à Mugur Popovici.

Christian Delrue commence par faire état d'un nombre de 102 cotisants pour 116 adhérents qui se répartissent essentiellement en France et en Roumanie, mais aussi en Autriche, au Canada, en Espagne, aux États-Unis, en Grèce (Crète), en Israël, en Italie, à Monaco, aux Pays-Bas, en République Tchèque, en Suisse, en Thaïlande et en Ukraine. L'année 2017 a vu arriver 13 nouveaux adhérents et 4 anciens adhérents sont revenus. 10 adhérents 2016 n'ont pas renouvelé leur cotisation en 2017.

— Christian Delrue revient sur ces cinq dernières années écoulées depuis la renaissance de l'association. Il souligne que la progression des cotisants de 69 en 2013 à 102 cette année nous a permis de publier régulièrement deux livraisons du *Haïdouc* par an, excepté en 2015 où n'est sorti qu'un n°, ainsi que d'organiser ou de participer à différentes manifestations et interventions dans divers lieux dont les plus marquants ont été le Festival Panaït Istrati avec la librairie Quilombo en 2015, la journée Panaït Istrati à la Bibliothèque Diderot de Lyon en 2016 et, pas plus tard qu'hier, la rencontre à l'Institut Culturel Roumain de Paris. Il se félicite de la motivation des adhérents qui ont rendu possible l'achat par l'association du manuscrit de *Domnitza de Snagov*.
Parallèlement aux actions de l'association il note qu'une intense activité éditoriale a donné une place à l'œuvre de Panaït Istrati en librairie avec notamment la réédition de *Présentations des Haïdoucs* en 2014, les ouvrages d'Eleni Samios-Kazantzaki en 2013, de Monique Jutrin en 2014, de Jacques Baujard en 2015, l'édition en langue espagnole de *Nerrantsoula* traduite et préfacée par Ignacio de Llorens en 2015, et avec la sortie très récente du premier volume de la biographie graphique de Golo.
Dans le même temps la recherche universitaire se penchait avec intérêt sur l'œuvre d'Istrati par, entre autres, les travaux de Dolores Toma en 2014, d'Elena Dumitru, de Maria-Cristina Hetriuc et de Nicoleta Redinciuc en 2015, et au travers de la thèse de Lucie Guesnier.

— Christian Delrue précise qu'il ne revient pas sur les activités de l'association et celles de ses adhérents au cours de cette année dans la mesure où elles sont consignées dans la toute récente *Lettre d'Informations* de l'association en date du 9 octobre 2017. Il indique que, de ce fait, celle-ci fait partie du rapport d'activités et sera joint à l'envoi du compte rendu de l'assemblée générale.

Discussion du rapport d'activités

— Denis Taurel mentionne l'importance de notre site internet pour la visibilité de l'association, la nécessité de le faire évoluer et les difficultés de sa lecture sur un mobile multifonction ou un iphone. En outre il souhaiterait que nous ayons un document de présentation générale sur Panaït Istrati facile à utiliser à des fins de « propagande promotionnelle ».

— Christian Delrue lui répond que nous ne manqueront pas de nous pencher sur ses interrogations. Sans autres questions au sujet du rapport d'activités il est procédé au vote.

Vote du rapport d'activités

Le rapport d'activités est voté à l'unanimité.

&

- 5 - Rapport de trésorerie -

— Christian Portemont présente le bilan des comptes du 1er novembre 2016 au 31 octobre 2017 à la lumière des deux documents de trésorerie inclus dans le dossier remis à chacune et à chacun des présents. A une interrogation de Paul Vlase sur la compréhension des tableaux il explique la décision de fournir à l'assemblée deux tableaux de trésorerie par la volonté d'offrir une base de comparaison avec les tableaux des années précédentes, mettant ainsi en évidence la compréhension des pourcentages des différents postes de recettes et de dépenses par une représentation graphique sous forme de « camemberts ». Il mentionne que ces deux tableaux feront l'objet dans le compte rendu d'un tableau synthétique et unique indiquant avec précisions les différentes attributions des recettes et des dépenses.

- Trésorerie du 1er novembre 2016 au 31 octobre 2017 -			
RECETTES		**DEPENSES**	
Report solde au 31 octobre 2016	9 065,74	Report solde au 31 octobre 2016	5 633,56
- Solde créditeur au 31/10/2016 : 3 432,18 € -			
Cotisations	2 530,00	Impression du *Haïdouc*	1 759,00
Soutiens	90,00	Papeterie et cartouche imprimante	135,14
Ventes *Le Haïdouc*	237,38	Timbres	331,63
Ventes Livres	315,20	Achat Livres	126,00
Dons Manuscrit *Domnitza de Snagov*	3 540,00	Achat Manuscrit *Domnitza de Snagov*	4 600,00
Virement Editions Grasset	20,14	Salon de la Revue	120,00
		Frais déplacement Vasile Pintea	210,66
AG 2016 Hôtel Ibis Lyon repas et salle	532,00	AG 2016 Hôtel Ibis Lyon repas et salle	560,00
		Site internet noms de domaine OVH	20,38
Intérêt Livret CM 2016	30,27	CM Frais bancaire	68,58
Total Recettes mensuelles 2016-2017	7 294,99	Total Dépenses mensuelles 2016-2017	7 931,39
Total Actif	16 360,73	Total Passif	13 564,95
- Solde créditeur au 31/10/2017 : 2 795,78 € -			

— Christian Portemont fait remarquer la permanence du solde créditeur d'une année sur l'autre en expliquant que du solde créditeur de l'exercice 2015-2016 (3 432,18 €) doit être déduite la somme recueillie pour la restauration de la tombe (705,00 €) qui sera dépensée dans l'achat du manuscrit lors de l'exercice 2016-2017, soit 3 432,18 € - 705,00 €, ce qui ramène alors l'exercice 2015-2016 à 2 727,18 €. Il souligne le gain réalisé par la mise en page du bulletin assurée depuis le n° 10-11 par notre ami Jean-Marc Bonnard alors qu'elle était auparavant confiée à une micro-entreprise, soit l'économie d'une somme de 480,00 € pour deux bulletins par rapport à l'exercice précédent.

— Christian Delrue fait ressortir que les dépenses des buffets de la journée Istrati du 10 novembre et de celle de notre assemblée générale n'apparaissent pas dans la trésorerie de cette année comptable, qu'ils s'élèvent à 454,70 € et qu'ils apparaîtront sur l'exercice 2017-2018. Il remercie Denis Taurel d'avoir eu l'amabilité et la générosité de se charger de l'accueil et de l'hébergement de Vasile Pintea, ce qui a permis à l'association de ne prendre en charge que ses frais de déplacement. Ceux-ci (210,66 €) s'ajoutant aux frais des deux buffets (454,70 €) moins les 255,00 € des 17 participants ayant réglé la participation de 15,00 € demandée pour le buffet de l'assemblée générale, il n'est pas inintéressant de noter que les frais engagés par l'association pour l'organisation de la journée Istrati du 10 novembre se montent à 410,36 €, ce qui constitue une somme plus que raisonnable pour l'organisation d'une telle rencontre réunissant des intervenants de cette qualité. Il rappelle que les autres frais ont été pris en charge par l'Institut Culturel Roumain dont il remercie une nouvelle fois les responsables, Mme Doina Marian et Sylviu Popescu.

Vote du rapport de trésorerie

Le rapport de trésorerie est voté à l'unanimité

&

III

- 6 - Projets -

— Christian Delrue pense que l'essentiel de nos projets se concentreront sur notre capacité à nous saisir de l'acquisition du manuscrit de *Domnitza de Snagov* et de l'opportunité de la Saison France-Roumanie 2019 pour déterminer quels types de manifestations nous pourrions mettre en avant. Il dira quelques mots sur les n° à venir du *Haïdouc* au point 9 de l'ordre du jour. Il insiste sur la nécessité de nouer des liens — ou de les renouer — avec les institutions et bibliothèques françaises, comme la Bibliothèque Universitaire de Nice et l'IMEC, et roumaines, comme l'Académie Roumaine et le Musée de la Littérature Roumaine de Bucarest.

— Christian Delrue souligne que l'acquisition du manuscrit de *Domnitza de Snagov* et la parution de la nouvelle édition de la correspondance Istrati-Rolland par Daniel Lérault et Jean Rière à paraître en mars 2019 chez Gallimard constituent deux forts points d'appui pour nos futures manifestations.

&

- 7 - Acquisition du manuscrit de *Domnitza de Snagov* -

— Christian Delrue se félicite que la moitié des adhérents ait apporté leur contribution financière à l'achat du manuscrit sans oublier celles et ceux qui, par la régularité de leurs cotisations versées depuis la renaissance de l'association, ont également permis cet achat, traduisant ainsi la vitalité et la motivation des membres de l'association. Rappelant que la totalité des donateurs pour la restauration de la tombe de Panaït et Marga Istrati ont reporté leur don sur l'achat du manuscrit il laisse la parole à Mugur Popovici au sujet de cette restauration.

— Mugur Popovici indique qu'à cette étape le projet est essentiellement porté par la Bibliothèque Panaït Istrati de Braïla et qu'il suit son cours.

— Denis Taurel précise que la tombe n'est pas laissée à l'abandon et que son entretien est assuré par Corina Costopol.

— Après cet aparté la discussion reprend sur l'acquisition du manuscrit de *Domnitza de Snagov*. Christian Delrue estime que l'institution qui souhaiterait conserver le manuscrit devrait satisfaire le plus possible aux exigences suivantes :

1- consentir à un dépôt sans en devenir la propriétaire ;
2- répondre aux nécessités d'une conservation et d'une consultation sécurisées ;
3- être numériser et consultable sur le site de l'institution ;
4- accepter d'organiser une ou plusieurs manifestations autour du manuscrit.

Bien évidemment ces conditions, notamment la première, peuvent être discutées. Dans un premier temps le bureau se charge de faire des démarches dans ce sens auprès des institutions suivantes : la BNF de Paris, l'IMEC de Caen, la Bibliothèque Diderot de Lyon, la Bibliothèque Universitaire de Nice, la Fondation Martin Bodmer de Genève. Christian Delrue rapporte une conversation qu'il a eue avec Sandrine Samson, chargée, entre autres, du fonds Istrati à l'IMEC. Cet institut pourrait être susceptible de nous donner satisfaction sous réserve d'une présentation de notre projet et de son acceptation par la direction de l'IMEC. Cependant Christian Delrue spécifie que le plus urgent est que nous reproduisions par nos propres moyens le manuscrit pour le mettre à l'abri de tous aléas.

— Henri Stiehler insiste sur l'importance des conditions pour le choix de l'institution et manifeste une préférence pour l'IMEC.

— Daniel Lérault souhaite que sa consultation et sa reproduction soient réservées en priorité aux membres de l'association avant qu'il soit confié à une institution.

— Anne Maître, appuyée par Mariana Perişanu, expose les facilités que pourrait proposer la Bibliothèque Diderot de Lyon qui a déjà numérisé les *Cahiers Panaït Istrati*.

— Paul Vlase est d'accord pour la Bibliothèque Diderot de Lyon mais pas d'accord pour qu'il soit inclus dans le fonds slave.

— Anne Maître lui répond qu'elle ne voit pas de difficultés à ce qu'il le soit dans un autre fonds.

— Daniel Lérault mentionne que la Bibliothèque Universitaire de Nice pourrait être intéressée à en être le dépositaire.

— Jean Rière insiste sur les exigences de sa bonne conservation et de la sécurité vis à vis de sa consultation.

— Philippe Mauriras appuie les dires de Jean Rière et de Daniel Lérault et ajoute que sa consultation doit être réservée en premier lieu aux membres de l'association, particulièrement aux donateurs qui ont contribué à son achat.

&

- 8 - Saison France-Roumanie 2019 -

— Christian Delrue rappelle les dates de la Saison France-Roumanie 2019 : 1er décembre 2018-14 juillet 2019. Il explique que l'avantage qu'offre notre participation à cette « Saison » passe par l'établissement d'un dossier de demande de labellisation qui, si elle est acceptée, offrira à l'association, et donc surtout à l'œuvre d'Istrati, la possibilité d'une plus large présence publique. Sans revenir dans le détail de la déclaration de principe de cette initiative dont le document est joint dans le dossier remis à chacune et à chacun des présents et qui sera annexé au compte rendu de l'assemblée générale, il souligne la nécessité de préserver l'indépendance de notre association par rapport à ce qui est une action des deux États français et roumain. Très clairement il s'agirait de nous saisir de cette opportunité pour redonner à l'œuvre d'Istrati sa dimension populaire dans le sens le plus noble de ce terme, notamment auprès de la jeunesse, et de lui assurer, par la participation de notre association dans le cadre de cette initiative, une plus large diffusion. Il avance l'idée qu'à cette occasion notre association propose à ses membres et à ses sympathisants un voyage en Roumanie qui serait couplé avec des interventions dans des manifestations que nous pourrions organiser avec des institutions culturelles roumaines ; à cet égard il souligne combien la nouvelle édition de la correspondance Istrati-Rolland sera un atout pour une meilleure réception et pour une curiosité renouvelée de l'œuvre de Panaït Istrati. Christian Delrue souhaite que la discussion la plus ouverte s'ouvre à ce propos.

— Nicole Geblesco dit que nous pourrions en profiter pour montrer un Istrati critique.

— Gilles Boyer renchérit : même insolent.

— Paul Vlase exprime l'idée de ne pas avoir peur d'être récupéré.

— Sanda Stiehler-Chiose, dont la profession est guide touristique, peut se mettre en rapport avec un organisateur de voyage. Elle propose le mois d'avril 2019 comme date d'un séjour de 8 à 10 jours avec au moins 25 personnes pour un coût qu'elle évalue au minimum à partir de 1000 €.

— Henri Stiehler rajoute qu'il serait bon de faire deux propositions.

— Christian Delrue demande à Sanda Stiehler-Chiose qu'elle envoie ses propositions au bureau de l'association qui les examinera.

Mariana Perişanu a dû quitter l'assemblée dans le cours de la discussion du point 8 de l'ordre du jour en donnant ses 2 pouvoirs à Paul Vlase
Reste donc 23 présents + 56 représentés soit 79 présents et représentés.

— Commentant la déclaration de principe de la Saison France-Roumanie 2019 (« *Réaffirmer leur attachement à une Europe de la paix, des idées et de la coopération* »), Roland Lombard note qu'il aurait pu être ajouté « une Europe de la justice » et qu'il nous appartient de faire ressortir cette notion chère à Panaït Istrati.

— Horatiu Puscasu, soutenu en cela par Gilles Boyer, ajoute qu'à cette occasion, et particulièrement sur la question de la justice, cela nous oblige à comprendre en profondeur l'esprit de l'œuvre d'Istrati.

— Sans plus de questions au sujet de la Saison France-Roumanie 2019, Christian Delrue constate le très large consensus que la discussion a dégagé. Le bureau se mettra en rapport avec diverses institutions françaises et roumaines pour leur proposer des manifestations et présentera une demande de labellisation aux deux Commissaires Généraux de la Saison France-Roumanie 2019.

— Christian Delrue passe la parole à Jean Rière et à Daniel Lérault qui présentent leur édition de la correspondance Istrati-Rolland. Contrairement à l'édition de 1987 publiée dans les *Cahiers Panaït Istrati*, reprise avec quelques corrections par les éditions Canevas en 1989, cette nouvelle édition restituera à cette correspondance son intégrité d'après les lettres autographes originales qui seront reproduites telles qu'elles montreront les hésitations, les ratures et les erreurs orthographiques ou grammaticales pour celles d'Istrati, et qui seront corrigées des erreurs de transcription pour les lettres de Rolland. L'appareil critique et les notes les restitueront dans leur contexte. Cette nouvelle édition permettra de rendre justice à Panaït Istrati et aussi, précise Jean Rière, à Victor Serge en mettant en lumière le rôle de Romain Rolland.

Frédérica Zéphir a dû quitter l'assemblée à la fin de la discussion du point 8 de l'ordre du jour en donnant ses 2 pouvoirs à Daniel Lérault
Reste donc 22 présents + 57 représentés soit 79 présents et représentés.

&

- 9 - Bulletin *Le Haïdouc* -

— Christian Delrue présente succinctement les prochains bulletins sous réserve d'éventuelles modifications en fonction de la réception :

1- Automne-hiver 2017 : autour de *Codine* avec la traduction de la postface de l'édition italienne due à Goffredo Fofi et des illustrations extraites de l'adaptation en bande dessinée de *Codine* par Simon Géliot à paraître au cours du premier semestre 2018 ;
2- Printemps-été 2018 : les articles de José Carlos Mariátegui sur Istrati traduits et présentés par Daniel Lefort.

Les livraisons suivantes proposeront des traductions d'articles inédits traduits du roumain et présentés par Lucie Guesnier publiés entre 1906 et 1916, des articles autour des rapports entre Panaït Istrati et Romain Rolland à l'occasion de la parution de la nouvelle édition de leur correspondance par Daniel Lérault et Jean Rière, et un dossier réuni par Henri Stiehler sur Panaït Istrati et *La Croisade du Roumanisme*.

Jean-François Bacot a dû quitter l'assemblée au point 9 de l'ordre du jour en donnant ses 2 pouvoirs à Henri Stiehler
Reste donc 21 présents + 58 représentés soit 79 présents et représentés.

— Jean Rière suggère qu'il serait intéressant de s'attacher à étudier la réception de *Vers l'autre flamme* dans les différents pays où il a été traduit et de faire des recherches sur l'introduction de l'œuvre d'Istrati au Mexique par un de ses traducteurs en langue espagnole, l'anarchiste Pedro Foix.

— Denis Taurel souhaite que les n° soient moins thématiques et plus variés.

&

- 10 - Le Site -

Sans autres réflexions que celle de Denis Taurel évoquée point 4, l'assemblée passe au point suivant de l'ordre du jour.

&

- 11 - Discussion générale, Projets et questions diverses -

Sans autres sujets à discuter que ceux qui l'ont été précédemment, l'assemblée passe au point suivant de l'ordre du jour.

&

- 12 - Détermination du montant de la cotisation 2018 -

L'assemblée s'accorde pour que le montant des cotisations 2018 soit identique à celui de l'année 2017.

Vote du montant de la cotisation 2018

Les montants des cotisations 2017 sont reconduits sur l'année 2018
à l'unanimité,
soit 25,00 €, 10,00 € pour les moins de 25 ans et les membres résidants en Roumanie, 100,00 € pour les membres bienfaiteurs.

&

- 13 - Election du Conseil d'administration et du Bureau -

Jacques Baujard, Mariana Ionascu, Monique Jutrin, Caroline Ranson et Sandrine Samson ayant fait part de leur intention de ne pas renouveler leur candidature au Conseil d'administration, et sans autres propositions de nouvelles candidatures en remplacement de ces démissions, il est procédé au vote du renouvellement du Conseil d'administration et du Bureau, les membres non démissionnaires se représentant.

Vote de la composition du Conseil d'administration et du Bureau

L'assemblée approuve à l'unanimité
la composition du Conseil d'administration et du nouveau Bureau qui comprend les membres suivants :

— Membres du Conseil d'administration :
Pierre-Jean Balzan, Christian Delrue, Tom Dugrand, Anselm Jappe, Hélène Lenz, Jean-Pierre Longre, Anne Maître, Philippe Mauriras, Mariana Perişanu, Martha Popovici, Christian Portemont, Heinrich Stiehler, Denis Taurel et Frédérica Zéphir.

— Membres du Bureau :
-Président : Christian Delrue
-Vice-Présidente : Mariana Perişanu — Vice-Président : Heinrich Stiehler
-Secrétaire : Tom Dugrand — Secrétaire adjoint : Denis Taurel
-Trésorier : Christian Portemont

&

L'assemblée se clôt à 14h15.

&

33 cotisations 2018 sont collectées qui viennent s'ajouter aux 6 reçues par anticipation avec l'envoi des pouvoirs.

Le 28 février 2018

Christian Delrue, président de l'assemblée et Christian Portemont, secrétaire de l'assemblée